Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260401-2026041_DEL-DE

LE CITÉ JARDIN RHEU

CONSEIL MUNICIPAL DE LE RHEU

SÉANCE DU 1ER AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-041

Le mercredi 1er avril 2026 à 20H00, le Conseil Municipal de Le Rheu, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Administratif, sous la présidence de M. Bruno LESNÉ, Maire.

Présents : M. LESNÉ, Mme TEBESSI, M. DENIS, Mme LE FORT-PILLARD, M. MANGELINCK, Mme LE ROUX, M. LAIZÉ, Mme HALLIEZ-BERTHELOT, M. BRÉMOND, Mme O'SULLIVAN, M. BERNARDET, M. GUIHEU, Mme LE VIGOUROUX-LECOMTE, M. LEFEVRE, M. LE CUNFF, Mme LAYEC, Mme LOURDAIS, M. BARRY, Mme VANDENDRIESSCHE, M. DAUGAN, M. L'HOSTIS, Mme GUILLANTON-CUJARD, Mme LIVIER MABILLE, M. BOUGET, M. ARS et M. DUVAL.

Excusé : Mme YVET (pouvoir à M. LESNÉ), Mme MACIÉ (pouvoir à M. DENIS) et Mme GUENÉ (pouvoir à Mme LIVIER MABILLE).

Mme Sarah VANDENDRIESSCHE a été élue secrétaire.

Date de convocation : 26.03.2026

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de votants : 29

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Rapporteur : **M. LESNÉ**

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays de Rennes est une agence indépendante créée en 1997. Elle accompagne les collectivités, les acteurs socio-économiques, les habitantes et les habitants du territoire dans la transition énergétique et climatique.

L'ALEC s'appuie sur 4 Établissement Public de Coopération Intercommunale représentant 76 communes et plus de 557 000 habitants. La commune de Le Rheu est adhérente depuis 2002.

Toutes les communes adhérentes sont invitées à participer à l'Assemblée Générale qui se réunit une fois par an.

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°02-051 du 25 mars 2002

Considérant qu'il est décidé à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette désignation,
Considérant qu'il convient de désigner un représentant de la commune auprès de l'ALEC

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- désigne M. Vincent LAIZÉ comme représentant de la ville de Le Rheu à l'assemblée générale de l'ALEC.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance

Sarah VANDENDRIESSCHE

Le Maire

MAIRIE DE LE RHEU 35650 Ille et Vilaine

Bruno LESNÉ